

Leur dit : « N'ayez pas alarmés ; Ces bêtes y sont acoutumées. »

— Encycl. Hist. Supplée de l'écorchement. Dans l'antiquité, ce barbare supplice semblait n'avoir guère été pratiqué qu'en Perse. Hérodote (liv. V, ch. xxxv) rapporte que Cambyses, ayant fait mourir et écorcher un juge prévaricateur, nommé Sissamès, fit contraindre de sa part le siège où ce juge s'asséyait pour rendre ses arrêts, puis donna au fils de la place du père, lui recommandant d'avoir toujours cet exemple présent à la mémoire. L'empereur Valérien, tombé en 260 au pouvoir de Sapor, fut, dit-on, écorché viv. Le célèbre hérésiarque Manès, condamné par le roi de Perse Varsanes I^{er}, eut le même sort vers 274. Sa peau fut remplie de paille et exposée à l'une des portes de Djondischour. Pareille chose arriva vers la fin du iv^e siècle à Barker, prince arménien révolté contre les Perses. Au siècle suivant, Charostès I^{er}, pour punir la lâcheté d'un de ses généraux nommé Racoragan, le fit écorcher de sa tête, ajouta Agathias, qui, dans sa Vie de Justinien, se livre à une dissertation sur ce supplice, de sorte que sa peau, conservée encore la figure des membres d'où elle avait été arrachée. Il la fit ensuite recoudre et enfer, et attacher au haut d'un rocher. S. Juvénal Agathias, l'inventeur de ce supplice serait Scythien.

Chez les Européens, l'écorchement fut très rare. Nous en citerons deux exemples qui remontent au xiv^e siècle. Deux frères, Philippe et Gautier d'Anunay, ayant séduit les belles-filles de Philippe le Bel, furent, en 1314, punis d'une manière atroce et obscène. Laissons parler Guillaume de Nangis : « Si l'expier, par un genre de mort et un supplice ignominieux, si un infâme forfait, à la vue de tous, écorchés tout vivants sur la place publique. On leur coupa les parties viriles et génitales, et leur tranchant la tête, on les traîna au gibet public, où, dépouillés de toute leur peau, ils furent pendus par les épaules et les jointures des bras. Essués, un buissier, qui paraissait à bon titre leur complice, et un grand nombre d'individus, tant nobles que gens du commun, de l'un et de l'autre sexe, soupçonnés d'avoir participé à ce crime ou de l'avoir commis, souffrirent la torture ; quelques-uns furent noyés, d'autres mis à mort secrètement. »

L'autre fait se passa trois ans plus tard, en 1317. Le pape Jean XXII, ayant dégradé Hugues Gerardi, évêque de Cahors, le livra ensuite à un juge séculier d'Avignon pour être écorché viv, tiré à quatre chevaux et brûlé, comme coupable de sorlèges destinés à faire périr le pape.

Le xv^e siècle nous fournit l'exemple du général turc Mustapha qui, au mépris d'une consultation, fit, en 1571, subir et horrible supplice à ses yeux, d'avoir pendant deux mois et demi défendu courageusement Famagoste contre lui. La peau fut bourrée de foin, placée sur une charrette dans le camp et dans la ville, et attachée à la vergue d'une galère. Mustapha l'exécuta ensuite à Constantinople, où, après avoir été pendant longtemps exposé dans le bague à la vue des esclaves chrétiens, exposée dans différentes villes de l'empire, elle fut enfin rachetée par la famille du pauvre Brogradino. Elle est aujourd'hui renfermée dans un tombeau de l'église Saint-Jean-et-Saint-Paul, à Venise.

ÉCORCHERIE s. f. (é-kor-cher-ri — rad. écorcher). Local où l'on écorche les animaux : Envoier un cheval à l'écorcherie. (Acad.)

Fig. Etablissement public où l'on ramponne, où l'on écorche les clients : C'est une vraie écorcherie. (Acad.) Une superbe et grandiose enseigne dorée domine et complète cette magnifique écorcherie, digne de Paris au moyen âge. (V. Hugo.)

Fig. Etablissement public où l'on ramponne, où l'on écorche les clients : C'est une vraie écorcherie. (Acad.) Une superbe et grandiose enseigne dorée domine et complète cette magnifique écorcherie, digne de Paris au moyen âge. (V. Hugo.)

ÉCORCHEUR s. m. (é-kor-keur — rad. écorcher). Celui qui fait métier d'écorcher les bêtes mortes : Ce cheval n'est plus bon qu'à écorcher à l'écorcheur. (Acad.)

Fig. Etablissement public où l'on ramponne, où l'on écorche les clients : C'est une vraie écorcherie. (Acad.) Une superbe et grandiose enseigne dorée domine et complète cette magnifique écorcherie, digne de Paris au moyen âge. (V. Hugo.)

ÉCORCHEUR s. m. (é-kor-keur — rad. écorcher). Celui qui fait métier d'écorcher les bêtes mortes : Ce cheval n'est plus bon qu'à écorcher à l'écorcheur. (Acad.)

Fig. Etablissement public où l'on ramponne, où l'on écorche les clients : C'est une vraie écorcherie. (Acad.) Une superbe et grandiose enseigne dorée domine et complète cette magnifique écorcherie, digne de Paris au moyen âge. (V. Hugo.)

ÉCORCHER s. m. (é-kor-keur — rad. écorcher). Local où l'on écorche les animaux : Envoier un cheval à l'écorcherie. (Acad.)

Fig. Etablissement public où l'on ramponne, où l'on écorche les clients : C'est une vraie écorcherie. (Acad.) Une superbe et grandiose enseigne dorée domine et complète cette magnifique écorcherie, digne de Paris au moyen âge. (V. Hugo.)

ÉCORCHER s. m. (é-kor-keur — rad. écorcher). Local où l'on écorche les animaux : Envoier un cheval à l'écorcherie. (Acad.)

Fig. Etablissement public où l'on ramponne, où l'on écorche les clients : C'est une vraie écorcherie. (Acad.) Une superbe et grandiose enseigne dorée domine et complète cette magnifique écorcherie, digne de Paris au moyen âge. (V. Hugo.)

ÉCORCHER s. m. (é-kor-keur — rad. écorcher). Local où l'on écorche les animaux : Envoier un cheval à l'écorcherie. (Acad.)

Fig. Etablissement public où l'on ramponne, où l'on écorche les clients : C'est une vraie écorcherie. (Acad.) Une superbe et grandiose enseigne dorée domine et complète cette magnifique écorcherie, digne de Paris au moyen âge. (V. Hugo.)

ÉCORCHER s. m. (é-kor-keur — rad. écorcher). Local où l'on écorche les animaux : Envoier un cheval à l'écorcherie. (Acad.)

Fig. Etablissement public où l'on ramponne, où l'on écorche les clients : C'est une vraie écorcherie. (Acad.) Une superbe et grandiose enseigne dorée domine et complète cette magnifique écorcherie, digne de Paris au moyen âge. (V. Hugo.)

ÉCORCHER s. m. (é-kor-keur — rad. écorcher). Local où l'on écorche les animaux : Envoier un cheval à l'écorcherie. (Acad.)

Fig. Etablissement public où l'on ramponne, où l'on écorche les clients : C'est une vraie écorcherie. (Acad.) Une superbe et grandiose enseigne dorée domine et complète cette magnifique écorcherie, digne de Paris au moyen âge. (V. Hugo.)

Parler, expliquer, traduire d'une façon très-incorrecte : ÉCORCHER l'allemand. ÉCORCHER un texte grec. La chambrière de l'auberge ÉCORCHER un peu le français. (Chateaub.)

Fig. Randonner, faire payer des sommes ou des prix exorbitants à : C'est une hôtellerie où l'on ÉCORCHER les gens. Ce ministre ÉCORCHAIT les contribuables. Il faut être raisonnable et ne pas ÉCORCHER les malades. (Mol.)

Les arabes ! les juifs ! ont-ils en vain plus ! Ose-t-on écorcher les gens de cette sorte ! Pour enterrer ma femme exigez cent écus ! J'aimerais presque autant qu'elle ne fût pas morte. PONS DE VEDUN.

Pop. ÉCORCHER le renard, Vomir. — Loc. fam. Il crie avant qu'on l'écorche, Il crie avant de sentir la douleur ; il se plaint sans motif. On dit quelquefois : Il rassemble aux anguilles de Melun, IL CRIE AVANT QU'ON L'ÉCORCHER. Il crie comme si on l'écorchait, Il jette de grands cris pour peu de chose. ÉCORCHER l'anguille par la queue. Attaquer un affaire par le côté le plus difficile.

Prov. Il n'y a rien de si difficile à ÉCORCHER que la queue. Le plus difficile, en toute chose, c'est la fin. Il faut tondre les brebis et non pas les écorcher, Il ne faut tirer des gens que ce qu'ils peuvent raisonnablement donner.

Il ne tirera point d'un main inhumaine Le sang avec le lait, la chair avec la laine ; Il permettra de tondre, et non pas d'écorcher, De recueillir le fruit, mais sans l'arbre arracher. LE P. LE MOYNE.

J'aimais beau parler n'écorcha la langue, Un langage décent, honnête, ne peut jamais nuire à celui qui le tient.

Art milit. Endommager superficiellement, en parlant d'un mur de fortification : ÉCORCHER le flanc d'un bastion.

Techn. ÉCORCHER une figure, Amolir un morceau d'une figure qu'on veut couler, d'une épaisseur équivalente à celle qui doit avoir le métal ou le plâtre.

S'ÉCORCHER v. pr. Être écorché : L'anguille s'ÉCORCHER difficilement. Être égratigné, déchiré superficiellement : Ce meuble s'est ÉCORCHÉ dans l'escalier.

Se faire une écorchure : L'homme est incéplicable, il craint de s'ÉCORCHER et vend tranquillement sa vie moyennant cinq sous par jour. (Boiste.)

Réciproq. Se faire des écorchures l'un à l'autre : Ils cherchent à s'ÉCORCHER la figure.

ÉCORCHERIE s. f. (é-kor-cher-ri — rad. écorcher). Local où l'on écorche les animaux : Envoier un cheval à l'écorcherie. (Acad.)

Fig. Etablissement public où l'on ramponne, où l'on écorche les clients : C'est une vraie écorcherie. (Acad.) Une superbe et grandiose enseigne dorée domine et complète cette magnifique écorcherie, digne de Paris au moyen âge. (V. Hugo.)

ÉCORCHEUR s. m. (é-kor-keur — rad. écorcher). Celui qui fait métier d'écorcher les bêtes mortes : Ce cheval n'est plus bon qu'à écorcher à l'écorcheur. (Acad.)

Fig. Etablissement public où l'on ramponne, où l'on écorche les clients : C'est une vraie écorcherie. (Acad.) Une superbe et grandiose enseigne dorée domine et complète cette magnifique écorcherie, digne de Paris au moyen âge. (V. Hugo.)

ÉCORCHEUR s. m. (é-kor-keur — rad. écorcher). Local où l'on écorche les animaux : Envoier un cheval à l'écorcherie. (Acad.)

Fig. Etablissement public où l'on ramponne, où l'on écorche les clients : C'est une vraie écorcherie. (Acad.) Une superbe et grandiose enseigne dorée domine et complète cette magnifique écorcherie, digne de Paris au moyen âge. (V. Hugo.)

ÉCORCHER s. m. (é-kor-keur — rad. écorcher). Local où l'on écorche les animaux : Envoier un cheval à l'écorcherie. (Acad.)

Fig. Etablissement public où l'on ramponne, où l'on écorche les clients : C'est une vraie écorcherie. (Acad.) Une superbe et grandiose enseigne dorée domine et complète cette magnifique écorcherie, digne de Paris au moyen âge. (V. Hugo.)

ÉCORCHER s. m. (é-kor-keur — rad. écorcher). Local où l'on écorche les animaux : Envoier un cheval à l'écorcherie. (Acad.)

Fig. Etablissement public où l'on ramponne, où l'on écorche les clients : C'est une vraie écorcherie. (Acad.) Une superbe et grandiose enseigne dorée domine et complète cette magnifique écorcherie, digne de Paris au moyen âge. (V. Hugo.)

ÉCORCHER s. m. (é-kor-keur — rad. écorcher). Local où l'on écorche les animaux : Envoier un cheval à l'écorcherie. (Acad.)

Fig. Etablissement public où l'on ramponne, où l'on écorche les clients : C'est une vraie écorcherie. (Acad.) Une superbe et grandiose enseigne dorée domine et complète cette magnifique écorcherie, digne de Paris au moyen âge. (V. Hugo.)

ÉCORCHER s. m. (é-kor-keur — rad. écorcher). Local où l'on écorche les animaux : Envoier un cheval à l'écorcherie. (Acad.)

cheur à un vol court et peu élevé ; il fréquente les grands buissons, les haies et la lisière des bois ; très-rusé de son naturel, il imite assez bien la voix des autres oiseaux. Les insectes forment la base de sa nourriture ; cependant il fait aussi la guerre aux petits volatiles. Son nom vulgaire semblerait indiquer chez lui un degré, ou, pour mieux dire, un raffinement de cruauté qu'on ne trouve pas chez les autres espèces. Il ne faudrait pas croire cependant qu'il soit oiseau écorché sa proie avant de la dévorer. Toutefois il a l'habitude de détruire, sans nécessité du moins présente, les animaux auxquels il fait la chasse. Par un singulier instinct de prévoyance, lorsqu'il a rassasié sa faim, il continue encore à chasser ; mais alors, au lieu de dévorer les petits oiseaux ou les insectes qui tombent en son pouvoir, il les enfle aux épines des buissons, afin de pouvoir les retrouver au besoin. Cette habitude, qu'il a en commun avec l'écorcheur ; on la retrouve chez une autre espèce de pie-grièche qui habite l'Afrique, et même aussi, à ce qu'on prétend, chez la pie-grièche rousse. Les meurs de cet oiseau ressemblent d'ailleurs à celles de ses congénères.

— Hist. On a donné le nom d'écorcheurs à des bandits, organisés militairement, qui dévastaient les provinces de France sous le règne de Charles VII. Ces bandes étaient composées en grande partie de cadets et de bâtards de familles nobles. C'est vers 1425 que ces malfaiteurs commencèrent les épouvantables ravages qui leur valurent le nom hideux sous lequel ils sont connus dans l'histoire. Ils se répandaient dans les campagnes, s'emparaient même des villes, pillant, brûlant, faisant rôtir la tête au feu, et massacrant les habitants qu'ils supposaient avoir de l'argent caché. Le passage de ces bandes d'aventuriers féroces était suivi partout de la famine et de la peste. Des seigneurs de la plus haute noblesse, comme magnac, Bourgeois de Villandras, Guillaume et Antoine de Chabannes et même Xaintrailles et Lahire. Les écorcheurs n'appartenaient, au reste, à aucun parti, et ce n'est qu'en les souillant et en tolérant leurs excès qu'on parvint quelquefois à les enrayer contre les Anglais. Après l'expulsion de ces derniers et le rétablissement progressif de l'ordre, leur nombre diminua peu à peu ; le dauphin (depuis Louis XI) en incorpora quelques milliers aux troupes qu'il menait contre les Suisses (1444) et ils disparurent tout à fait après la création des compagnies d'ordonnance.

Les écorcheurs sont encore désignés par les auteurs contemporains sous les noms d'armaguers, de grandes compagnies, de routiers, de traitants, de diables, quinze mille diables, de houspilleurs, de tondueurs, etc.

ÉCORCHURE s. f. (é-kor-keur — rad. écorcher). Excoriation superficielle de la peau : Je me suis fait une ÉCORCHURE à la jambe.

En très-bonne santé j'arriverais ici, Si je n'étais porteur d'une large écorchure. REGNAUD.

Fig. Atteinte qui cause quelque dépit : Cette écorchure des écorchures de son amour-propre. (V. Hugo.)

Techn. Nom donné, dans les ateliers de tissage, au manquement d'un ou de plusieurs des brins ou filaments réunis pour la formation d'un seul fil de chaîne ou de trame.

ÉCORCHER s. m. (é-kor-siô — rad. écorcher). Techn. Emploi de la langue familière. L'air de cet homme est un emmagasiné de écorches dans une tannerie.

ÉCORCON s. m. (é-kor-son — rad. écorcher). Techn. Fragment d'écorce : La peau est détrempée des cuves avec de l'eau et des écorcons de chêne. (Encycl.)

ÉCORE s. f. (é-ko-re). Mar. V. ACCORE, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

— Argot. Voleur écorné, Voleur sur la vollette. Je lui pardonne tout cela.

ÉCORNER v. a. ou tr. (é-ko-rné — rad. écorner, é, et de corne). Arracher, couper, briser les cornes à : ÉCORNER un taureau, un bouc.

— Par ext. Ébrécher, rompre, enlamer les angles ou les bords de : Vous m'avez ÉCORNÉ cette boîte. Prenez garde d'ÉCORNER ces assiettes. Lorsqu'un polyèdre s'est collé à une roche, on ne peut l'en arracher sans ÉCORNER la roche même. (Vern.)

— Fam. Réduire, diminuer, amoindrir, faire une brèche à : ÉCORNER son patrimoine. Lorsqu'on ne veut pas le bonheur pour soi, il ne faut pas ÉCORNER la part des autres. (E. About.)

Et puis votre bonté pour moi n'a pas de borne. Je lui pardonne tout cela. Tu l'écorneras tant et tu feras si bien, Vois-tu, qu'après ma mort tu ne trouveras rien. E. ABOUT.

Porter atteinte à : Ma femme ne fut pas Vestale ; Je lui pardonne tout cela. D'après, avec certain grivois, Écorné la foi conjugale. (Le Tombeau de maître André.)

— Par exagér. Vent à écorner les bords, Vent très-violent. — Argot. Injurier, faire les cornes à quelqu'un. ÉCORNER les bords, Forcer le langage. — Hist. On a donné le nom d'écorneurs à des bandits, organisés militairement, qui dévastaient les provinces de France sous le règne de Charles VII. Ces bandes étaient composées en grande partie de cadets et de bâtards de familles nobles. C'est vers 1425 que ces malfaiteurs commencèrent les épouvantables ravages qui leur valurent le nom hideux sous lequel ils sont connus dans l'histoire. Ils se répandaient dans les campagnes, s'emparaient même des villes, pillant, brûlant, faisant rôtir la tête au feu, et massacrant les habitants qu'ils supposaient avoir de l'argent caché. Le passage de ces bandes d'aventuriers féroces était suivi partout de la famine et de la peste. Des seigneurs de la plus haute noblesse, comme magnac, Bourgeois de Villandras, Guillaume et Antoine de Chabannes et même Xaintrailles et Lahire. Les écorcheurs n'appartenaient, au reste, à aucun parti, et ce n'est qu'en les souillant et en tolérant leurs excès qu'on parvint quelquefois à les enrayer contre les Anglais. Après l'expulsion de ces derniers et le rétablissement progressif de l'ordre, leur nombre diminua peu à peu ; le dauphin (depuis Louis XI) en incorpora quelques milliers aux troupes qu'il menait contre les Suisses (1444) et ils disparurent tout à fait après la création des compagnies d'ordonnance.

Les écorcheurs sont encore désignés par les auteurs contemporains sous les noms d'armaguers, de grandes compagnies, de routiers, de traitants, de diables, quinze mille diables, de houspilleurs, de tondueurs, etc.

ÉCORCHURE s. f. (é-kor-keur — rad. écorcher). Excoriation superficielle de la peau : Je me suis fait une ÉCORCHURE à la jambe.

En très-bonne santé j'arriverais ici, Si je n'étais porteur d'une large écorchure. REGNAUD.

Fig. Atteinte qui cause quelque dépit : Cette écorchure des écorchures de son amour-propre. (V. Hugo.)

Techn. Nom donné, dans les ateliers de tissage, au manquement d'un ou de plusieurs des brins ou filaments réunis pour la formation d'un seul fil de chaîne ou de trame.

ÉCORCHER s. m. (é-kor-siô — rad. écorcher). Techn. Emploi de la langue familière. L'air de cet homme est un emmagasiné de écorches dans une tannerie.

ÉCORCON s. m. (é-kor-son — rad. écorcher). Techn. Fragment d'écorce : La peau est détrempée des cuves avec de l'eau et des écorcons de chêne. (Encycl.)

ÉCORE s. f. (é-ko-re). Mar. V. ACCORE, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

ÉCORER v. a. ou tr. (é-ko-ré — rad. écorer). Mar. V. ACCORER, qui est plus usité.

— Hist. Gardé écosaisse, Première compagnie des gardes du corps du roi de France avant 1789, composée d'abord d'écosais enserlés sous Charles VII. Quoique la GARDE ÉCOSSAISE ne fût plus composée que de Français, ses sentinelles avaient conservé l'usage de répandre en anglais à 1 a mi here, — J'y suis, — cette boîte. Prenez garde d'écorner ces assiettes. Lorsqu'un polyèdre s'est collé à une roche, on ne peut l'en arracher sans écorner la roche même. (Vern.)

— Philos. École écosaisse, Ecole philosophique qui a pour chefs Reid et Dugald-Stewart, et qui, exclusivement psychologique, base la certitude sur le sens commun et le devoir sur les sens moraux.

— Comm. Étoiles écosaisse, ou substantives écosais, Étoiles à carreaux de couleur alternée comme dans un damier, ou à lignes de couleurs variées croisées carrément.

— Franc-maçonn. Rit écosais, Une des grandes subdivisions de la franc-maçonnerie : En France, le rit écosais est sous l'obédience d'un suprême conseil, dont le grand maître est actuellement le frère Crémieux.

— Substantif. Habitant de l'Écosse, personne née en Écosse : Un ÉCOSSAIS, une ÉCOSSAISE.

— s. m. Dialecte anglais parlé par les Écosais dans les basses terres (lowlands).

— s. f. Techn. Instrument de fer pour fougner le feu.

Encycl. Lang. et littér. Trois idiomes principaux sont parlés aujourd'hui en Écosse : savoir : l'anglais, l'écosais et l'érse ou gaelique écosais, nommé aussi albanach et quelquefois calédonien.

Le plus ancien de ces idiomes est évidemment l'érse, qui appartient à la branche celtique de la famille des langues celtiques. Peu connu hors de l'Écosse, cet idiome paraît avoir été autrefois généralement usité dans ce pays, mais il ne s'est conservé que dans les highlands ou hautes terres ; en d'autres termes, il est resté pur seulement chez les montagnards écosais. On remarque surtout que les noms des montagnes, des rivières, des lacs, des baies, des détours, des anciens Pictes étaient celtiques. Par conséquent, nous renvoyons aux mots CELTIQUE et ERSE pour ce qui concerne le langage des highlanders.

L'écosais proprement dit est parlé dans les lowlands, basses terres ou plat pays, par le peuple et quelquefois par les gens d'un rang plus élevé. C'était autrefois le langage d'une cour polie et d'une nation civilisée, et il s'emploie encore aujourd'hui dans la capitale nationale. Ce n'est pas, comme on a pu le croire, un dialecte corrompu de l'anglais, mais un idiome distinct composé d'un mélange, en plus ou moins grande quantité, de gaelique, d'anglais, de danois, de français, d'italien et même d'espagnol, en raison des rapports ou des alliances qui ont eu lieu entre les nations qui ont parlé ou qui parlent ces langues et le peuple écosais. Ainsi, la langue française y est entrée dans une plus large proportion, à cause des liens d'amitié qui unissaient les cours de France et d'Écosse et des alliances qui ont conduit dans ce dernier pays beaucoup de seigneurs français à se leur suite. La langue écosais est riche et très-expressive ; elle offre certaines tournures familières du plus pittoresque effet, dont on ne peut rendre l'idée sans mentionner quelques-uns sans faire usage de circonlocutions ; ces formes, que les Écosais affectionnent et conservent comme leur rappel de précieux souvenirs, s'attachent surtout aux mots qui expriment des idées de la vie patriarcale ou pastorale. L'écosais abonde en voyelles et supprime souvent les consonnes finales ; il a des terminaisons très-variées, et beaucoup de mots possèdent des diminutifs gracieux. Cette langue se prête à tous les genres, mais surtout à la poésie rustique, et sa simplicité la fait comparer au dialecte dorien des Grecs ; mais, chez les Écosais, la prononciation a quelque chose de nasal et de trahant qui dénote le charme que devrait produire le concours fréquent des voyelles, si celles-ci avaient un caractère libre et sonore comme dans la langue italienne.

La langue nationale écosaisse, avant la réunion de la couronne d'Écosse à celle d'Angleterre, était en honneur dans les plus hautes classes de la société, et elle a produit une littérature justement estimée. A l'origine de cette littérature on trouve la poésie, et le premier nom qui se présente est celui d'Ossian. Toutefois, l'Écosse ne peut plus aujourd'hui revendiquer ce poète comme lui appartenant exclusivement. Bien que la mémoire des chants du fils de Fingal soient encore vivants dans les montagnes de l'antique Calédonie, on sait qu'ils y ont accompagné l'émigration scot-irlandaise du vie siècle. Ossian est un enfant de la verte Erin, ou se tient, qui a rapport à l'Écosse ou à ses habitants. Les bardes écosais, La costume écosais. Les mœurs écosais. Il est impossible de ne pas apercevoir un fonds de mélancolie chez les femmes écosais. (H. Bayle.)

— Hospitalité écosaisse, Hospitalité gracieuse et désintéressée, comme on la pratiquait en Écosse.

produit au sein des couvents durant le moyen âge, car, dans l'Écosse, est latin et l'écosais ; elle présente à l'examen du philologue surtout des chroniques, des annales, des histoires ecclésiastiques, des traités de philosophie scolastique, etc. Dès la fin du xiii^e siècle, la langue anglo-écosaisse devint d'un usage général dans les basses terres, et Thomas d'Ercole-dans s'en servit pour écrire un poème intitulé Sir Tristram, dont il ne reste que des copies assez modernes. Mais il faut arriver au xiv^e siècle pour voir naître la véritable littérature écosaisse. Le premier écrivain écosais de mérite que nous rencontrons est John Barbour, poète et historien, qui a écrit en vers héroïques les Aventures de Robert Bruce. Il vécut de 1300 à 1396 et fut chapelain de David Bruce, petit-fils du héros dont il a célébré les hauts faits. Son talent poétique sut employer les riches ressources de la langue écosaisse pour produire une versification harmonieuse et du style le plus pur. Il tenait des contemporains de son héros les faits qu'il raconte, et son ouvrage, auquel il donne le titre modeste de roman, est une histoire en même temps qu'un poème épique. Des écrivains d'un ordre plus élevé, et le mouvement poétique se continua sans interruption jusqu'au xv^e siècle. A cette époque, la littérature écosaisse avait atteint son apogée ; les écrivains qui produisirent alors sont de beaucoup supérieurs en délicatesse à ceux de temps plus récents. L'étude des belles-lettres était d'ailleurs dans un état plus avancé en Écosse que dans d'autres pays. Les sciences exactes et les sciences humaines ont été interrompues jusqu'au xv^e siècle. A cette époque, la littérature écosaisse avait atteint son apogée ; les écrivains qui produisirent alors sont de beaucoup supérieurs en délicatesse à ceux de temps plus récents. L'étude des belles-lettres était d'ailleurs dans un état plus avancé en Écosse que dans d'autres pays. Les sciences exactes et les sciences humaines ont été interrompues jusqu'au xv^e siècle. A cette époque, la littérature écosaisse avait atteint son apogée ; les écrivains qui produisirent alors sont de beaucoup supérieurs en délicates

